

## ARRETE

Le Président du CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SEINE-MARITIME,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L 523-1 et L 523-5,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux particulièrement l'article 6,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Considérant le nombre de nominations possibles en qualité d'agent de maîtrise territorial au titre du 1° de l'article 6 du décret n° 88-547 susvisé, dans les collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Seine-Maritime,

Vu l'arrêté du Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Seine-Maritime en date du 16 février 2021 instituant les lignes directrices de gestion au titre de la promotion interne au titre des années 2021 à 2026,

### ARRETONS

**Article 1 :** La liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial, au titre de l'article 6-1° est arrêtée ainsi qu'il suit :

#### **AGENTS**

AUBER Yohann

BALLOT Aurélie

BAUDOIN Hubert

BELFERAI Mickaël

BOULENGER Nathalie

BRIERE Ludovic

CANCHON Sandrine

CARRE Denis

CHEVAL Thierry

CIVES Isabelle

CORAILLER Christiane

CORVAISIER Céline

DELAMARE Cédric

DIMOUCHEY Bruno

DIONNET Guillaume

DUMONT Martine

EFFOSSE David

GIRARD Anne-Marie

GOUDEAU David

## AGENTS

HAUDECOEUR Stevens  
LALLEMANT Ludovic  
LAVACRY Frédéric  
LE GRAND Manuela  
LEGOY Ludovic  
LELEU Bruno  
LENOBLE Arnaud  
LESUEUR Olivier  
LIOT Audrey  
MANETTI Stéphane  
MICHEL Bruno  
OSMONT Aurélie  
PECQUERY Patrick  
PETIT-ROBERT Sylvie  
PIMOR Pierre  
RACINE Sophie  
SAUVAGE Soizic  
SAVALLE Suzanne  
SCHAUFFLER Valérie  
SCHWEITZER Ludovic  
TANGUY Sarah  
VASSE Christine  
VILLEZ Eymeric  
WILLIG William  
ZEDAIRIA Alexandra

**Article 2 :** La liste d'aptitude au grade **d'agent de maîtrise territorial**, au titre de **l'article 6-2°** est arrêtée ainsi qu'il suit :

---

## AGENTS

DA SILVA NETO Anthony  
DAMOTA David  
DELAFENESTRE Céline  
DESNOYER François  
DROUAIRE Christopher  
DUFOUR Edouard

## AGENTS

FESSARD Michèle  
FOURNIL Eddy  
FOUTEL Sophie  
FRIBOULET Christine  
GUERIN Mathieu  
LAGRANGE Yann  
LE GOUGUEC Nicolas  
MAIA Christopher  
MAREUGE Cédric  
RIHAL Baptiste  
SIEURIN Vincent

**Article 3 :** Les listes fixées prennent effet à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2026** et cesseront d'être valables au **30 juin 2028**.

**Article 4 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise au Préfet de Seine-Maritime et fera l'objet d'un affichage au Centre de Gestion.

Fait à ISNEAUVILLE, le 22 juin 2026

Le Président  
Christophe BOUILLON



Le courrier doit être adressé à Monsieur le Président du Centre de Gestion.